



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

écoles bilingues Calendretas

Question écrite n° 87987

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la chute drastique de la dotation de postes accordée aux écoles « Calandretas » dans l'académie de Montpellier. Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisque la dotation de 6,5 ETP dans l'académie pour l'année 2000-2001 est passée à zéro pour 2005-2006. Cette situation met en péril l'avenir des écoles et de la langue d'Oc. En effet, les cursus éducatifs bilingues déjà engagés et contractualisés ne pourront plus être assurés. Par ailleurs, la formation des enseignants réalisée pour l'ensemble occitan dans le centre APRENE, situé à Béziers, se trouve remise en question à très court terme. La demande de la confédération occitane des écoles laïques Calandretas dans l'académie est de six postes et demi (douze sur l'ensemble occitan) dont cinq de suivi pédagogique. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte mettre en place pour répondre à la requête de la confédération occitane et préserver l'avenir de ces écoles, mais aussi assurer leur fonctionnement existant.

Texte de la réponse

En 2005, nonobstant un contexte budgétaire contraint, une attention toute particulière a été portée à la situation des divers réseaux de langues régionales (ABCM pour l'alsacien, Seaska pour le basque, Diwan pour le breton, la Bressola pour le catalan et Calandretas pour l'occitan). Ceux-ci ont bénéficié au total, compte tenu des ressources votées dans le cadre de la loi de finances, de quatorze contrats d'enseignement supplémentaires dont notamment deux au profit de l'association Calandretas. L'attribution de dotations supplémentaires, au bénéfice des réseaux de langues régionales s'effectuera à l'issue des mesures d'ajustement de moyens, actuellement en cours, pour une entrée en vigueur à la rentrée 2006.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87987

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2317

Réponse publiée le : 29 août 2006, page 9131